ASSOCIATION SINGA FRANCE

50, rue de Montreuil

75011 PARIS

-=-=-=-=-=-=-

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

-=-=-=-=-=-=-

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de SINGA France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'appréciation suivante qui, selon notre jugement professionnel, a été la plus importante pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été arrêtés selon les principes et conventions générales indiqués dans le paragraphe « règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les éléments pris en considération par l'Association pour les estimations des valeurs d'inventaire. Sur la base des informations disponibles à ce jour, nous avons vérifié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité de l'exploitation de l'association. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 29 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes
ALGEST EXPERTISE

Guillaume VIOLLET

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	15 000	5 121	9 879	11 379
Autres immobilisations incorporelles	875	395	479	564
Immobilisations corporelles	111 226	50 076	61 151	65 872
Immobilisations financières	62 849	30 000	32 849	54 969
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**189 949**	**85 592**	**104 358**	**132 785**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en–cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				5 192
Créances				
Usagers et comptes rattachés	120 721		120 721	325 948
Autres	4 924		4 924	3 137
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	553 094		553 094	25 888
Caisse	1 186		1 186	2 966
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**679 925**		**679 925**	**363 130**
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	65 108		65 108	51 436
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	**65 108**		**65 108**	**51 436**
TOTAL GENERAL	**934 982**	**85 592**	**849 390**	**547 351**

Legs nets à réaliser :		
acceptés par les organes statutairements compétents		
autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre :		

Bilan passif

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	**-35 786**	**25 942**
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Résultat de l'exercice	398	-61 728
Report à nouveau		
SOUS–TOTAL : SITUATION NETTE	-35 388	-35 786
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	**109 792**	**82 721**
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	**74 403**	**46 935**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	**74 178**	**103 913**
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	**162 557**	**104 944**
Autres	**255 617**	**165 949**
TOTAL DETTES	**492 352**	**374 807**
Produits constatés d'avance	**282 635**	**125 609**
TOTAL GENERAL	**849 390**	**547 351**

(1) Dont à plus d'un an (a)	**42 592**
Dont à moins d'un an (a)	**732 394**
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	**156**
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	197 611	158 556
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 416 474	1 177 844
Cotisations		
Autres produits	51 250	78 525
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 665 335**	**1 414 925**
CHARGES D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Achats de marchandises		
Variation des stocks (marchandises)		
Achats d'approvisionnements		
Variation des stocks (approvisionnements)		
Autres charges externes	552 924	494 930
Impôts, taxes et versements assimilés	58 820	51 834
Rémunérations du personnel	698 993	637 782
Charges sociales	252 036	240 380
Dotations aux amortissements	20 205	20 270
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	37 959	2 511
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**1 620 936**	**1 447 708**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**44 399**	**-32 783**
PRODUITS FINANCIERS	**190**	**13**
CHARGES FINANCIERES	**1 493**	**31 272**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**8 628**	**6 951**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**51 327**	**4 637**
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCIC		
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTE		
EXCEDENT OU DEFICIT	**398**	**-61 728**

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : SINGA FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 849 390 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 398 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/03/2020 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur .

Les dispositions contradictoires au PCG dont les retraitements ont été effectués sont les suivantes :

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	15 000			15 000
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	875			875
Immobilisations incorporelles	15 875			15 875
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 520			2 520
– Installations générales, agencements aménagements divers	31 414	4 953		36 366
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	68 464	6 825	6 114	69 175
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				3 165
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	102 398	11 777	6 114	111 226
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	52 621			30 000
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	32 349	500		32 849
Immobilisations financières	84 969	500		62 849
ACTIF IMMOBILISE	**203 242**	**12 277**	**6 114**	**189 949**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		11 777	500	12 277
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**11 777**	**500**	**12 277**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		6 114		6 114
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**6 114**		**6 114**

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	3 621	1 500		5 121
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	310	85		395
Immobilisations incorporelles	3 931	1 585		5 516
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	419	252		671
– Installations générales, agencements aménagements divers	4 855	3 339		8 194
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 252	16 072	6 114	41 210
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	36 526	19 664	6 114	50 076
ACTIF IMMOBILISE	**40 457**	**21 249**	**6 114**	**55 592**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 223 601 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	32 849		32 849
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	120 721	120 721	
Autres	4 924	4 924	
Charges constatées d'avance	65 108	65 108	
Total	**223 601**	**190 752**	**32 849**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	91 387
Total	**91 387**

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 774 987 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	156	156		
– à plus de 1 an à l'origine	72 789	30 197	42 592	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 233	1 233		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 557	162 557		
Dettes fiscales et sociales	158 636	158 636		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	96 980	96 980		
Produits constatés d'avance	282 635	282 635		
Total	**774 987**	**732 394**	**42 592**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	29 833			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	59 947
Banque – interet courus a payer	156
Intérêts courus	3
Dettes provis. pr congés à payer	21 780
Personnel – autres charges à payer	19 157
Charges sociales s/congés à payer	11 216
Charges sociales – charges à payer	23 872
Etat – autres charges à payer	38 245
Clients – rrr à accorder	84 797
Total	**259 172**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	65 108		
Total	**65 108**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	294 920		
Total	**294 920**		

Compte Emplois-Ressources

Compte d'emploi des ressources

EMPLOIS

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collect auprès du public utilisées sur N (3)
1 – MISSIONS SOCIALES		
1.1. Réalisées en France		
– Actions réalisées directement	1 240 145	35 315
– Versements à d'autres organismes agissant en France		
1.2. Réalisées à l'étranger		
– Actions réalisées directement	144 329	
– Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1. Frais d'appel à la générosité public	5 656	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	83 166	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	47 548	
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	152 911	
I – TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	**1 673 755**	
II – DOTATIONS AUX PROVISIONS		
III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFF		
IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	***398***	
V – TOTAL GENERAL	**1 674 153**	
V – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		
VI – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		**35 315**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NAT		
Missions sociales		
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		

Compte Emplois-Ressources

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collect auprès du public utilisées sur N (3)

RESSOURCES

RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressourc collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
REPORT DES RESSOURCES COL. AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXER		
1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		35 315
1.1. Dons et legs collectés		
– Dons manuels non affectés	9 433	9 433
– Dons manuels affectés	25 882	25 882
– Legs et autres libéralités non affectés		
– Legs et autres libéralités affectés		
1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2 – AUTRES FONDS PRIVES	596 439	
3 – SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	820 035	
4 – AUTRES PRODUITS	222 365	
I – TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	**1 674 154**	
II – REPRISES DES PROVISIONS		
III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILIS DES EXERCICES ANTERIEURS		
IV – VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRE PUBLIC		
V – INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
VI – TOTAL GENERAL	**1 674 154**	**35 315**
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées		**35 315**

Compte Emplois-Ressources

RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressourc collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
auprès du public		
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLI NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NAT		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		